



Nouveau

Affichage environnemental : préparez-vous aux futures obligations réglementaires

Comprendre et appliquer la méthode de calcul de l'affichage environnemental
26 Octobre 2023 en distanciel - 09h00 à 12h30



Distance

Public visé :
direction, service
R&D,
Environnement,
Qualité

Prérequis :
Aucun

**Intervenante et
contact(s)
Pédagogique(s)**



Estelle MARIN, Experte
en RSE – CRITT
Agroalimentaire Sud

**Intervenante et
contact
Pédagogique**



Claire COMBRE,
Experte
Environnement - CRITT
Agroalimentaire Sud



Objectifs

- Les stagiaires seront capables de :
- Connaître le contexte réglementaire
 - Appréhender la méthode de calcul



Contexte

D'ici la fin de l'année 2023 le gouvernement entend sortir une version officielle de l'outil de calcul de l'affichage environnemental. Celui-ci permet **d'informer les consommateurs sur les impacts environnementaux** des produits ou services qu'ils achètent. Cette demi-journée est l'occasion de se mettre à jour des actualités et de connaître les modalités du futur dispositif.



Programme

9h00 à 12h30

- L'affichage environnemental : qu'est-ce c'est ?
- Contexte réglementaire
- Application sur logiciel : Ecobalyse
- Comprendre la méthode de calcul : les principes de l'Analyse de Cycle de Vie
- Leviers d'actions



Moyens pédagogiques et techniques

- Exposés suivis de questions-réponses
- Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quizz, exercices pratiques et/ou jeux de rôles
- Support de formation remis aux stagiaires
- **Lors des formations en distanciel**, les séquences en visioconférence sont organisées via l'application Teams - un test de débit vous sera proposé. Recommandation : se connecter 15 minutes avant démarrage de la formation pour le test connexion
- Moyens pour suivre l'exécution de la formation : feuille d'émargement

Contactez notre responsable administratif de la formation (laure.dupin@foodinpaca.com) au 04 90 31 55 08.



Modalités d'évaluation, de suivi et de sanction

- Mise en place d'un dispositif d'évaluation complet : recueil des attentes et besoins à l'inscription, évaluation des acquis (Les critères d'évaluation sont directement reliés aux objectifs cités au début du programme), recueil des appréciations
- Feuille d'émargement
- Attestation de formation



Nouveau

Affichage environnemental : préparez-vous aux futures obligations réglementaires

Comprendre et appliquer la méthode de calcul de l'affichage environnemental
26 Octobre 2023 en distanciel - 09h00 à 12h30

Contact Administratif



Laure DUPIN -
04 90 31 55 08
laure.dupin@
foodinpaca.com

€ **Tarifs** (Prise en charge possible par votre OPCO)

Adhérent 2023 : 300€ HT/stagiaire (360€ TTC)

Non adhérent 2023 : 400€ HT/stagiaire (480€ TTC)

Réduction de 20% à partir du 2ème participant de la même société



Inscription en ligne : [cliquez ici](#) - Délai d'accès : 15 jours avant le début de la formation

Conditions d'annulation :

Toute annulation devra faire l'objet d'une notification écrite (mail, fax, courrier).

Pour toute inscription annulée après le 12/10/2023, la totalité des frais sera due au CRITT agroalimentaire SUD.

Le CRITT Agroalimentaire Sud se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation (notamment en cas de manque d'inscrits), et d'en informer le stagiaire au plus tard 5 jours avant la date de la Formation

AGROALIMENTAIRE SUD
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

N° organisme de
formation :
93840083884 -

N° Datadock 0001409

N° de Certificat
Qualiopi : FR060037-2

Mise à jour : le
06/07/2023